

INFOS TRAVAUX

Chantiers sur la rue de Médran



Trêves intégrées au planning :

- 10 juillet au 17 août 2026 : piétonnisation estivale
- 10 décembre 2026 au 19 avril 2027 : saison hivernale

Durant les périodes de haute saison touristique, la rue de Médran reste accessible :

- aux piétons toute l'année,
- aux véhicules durant les saisons hivernales.

Les transports publics sont maintenus durant toute la durée des travaux, avec des adaptations ponctuelles et déviations.

Mesures et impacts

- Mise en place de déviations routières temporaires
- Maintien des accès motorisés aux riverains et aux commerces
- Maintien de cheminements piétons sécurisés
- Signalisation claire et adaptée sur l'ensemble du périmètre
- Suivi rigoureux des normes de sécurité et de protection de l'environnement

Consciente des désagréments temporaires que peut occasionner cette étape nécessaire à l'amélioration continue du centre de la station, la Commune de Val de Bagnes et l'Hôtel de la Poste Verbier SA remercient l'ensemble des usagers pour leur compréhension et les invitent à se conformer à la signalisation mise en place.

(INFOS : Pilet & Renaud / +41 22 322 92 93, verbier@pilet-renaud.ch)



Un nouvel hôtel et la sécurisation du torrent de la Tintaz

Ce printemps, l'aménagement de la rue de Médran se poursuit avec le lancement de deux projets majeurs, publics et privés. La construction du nouvel Hôtel de la Poste, ainsi que la déviation du torrent de la Tintaz contribueront, à terme, au renforcement de l'attractivité et de la qualité du cœur de Verbier.

Deux projets – une coordination volontaire

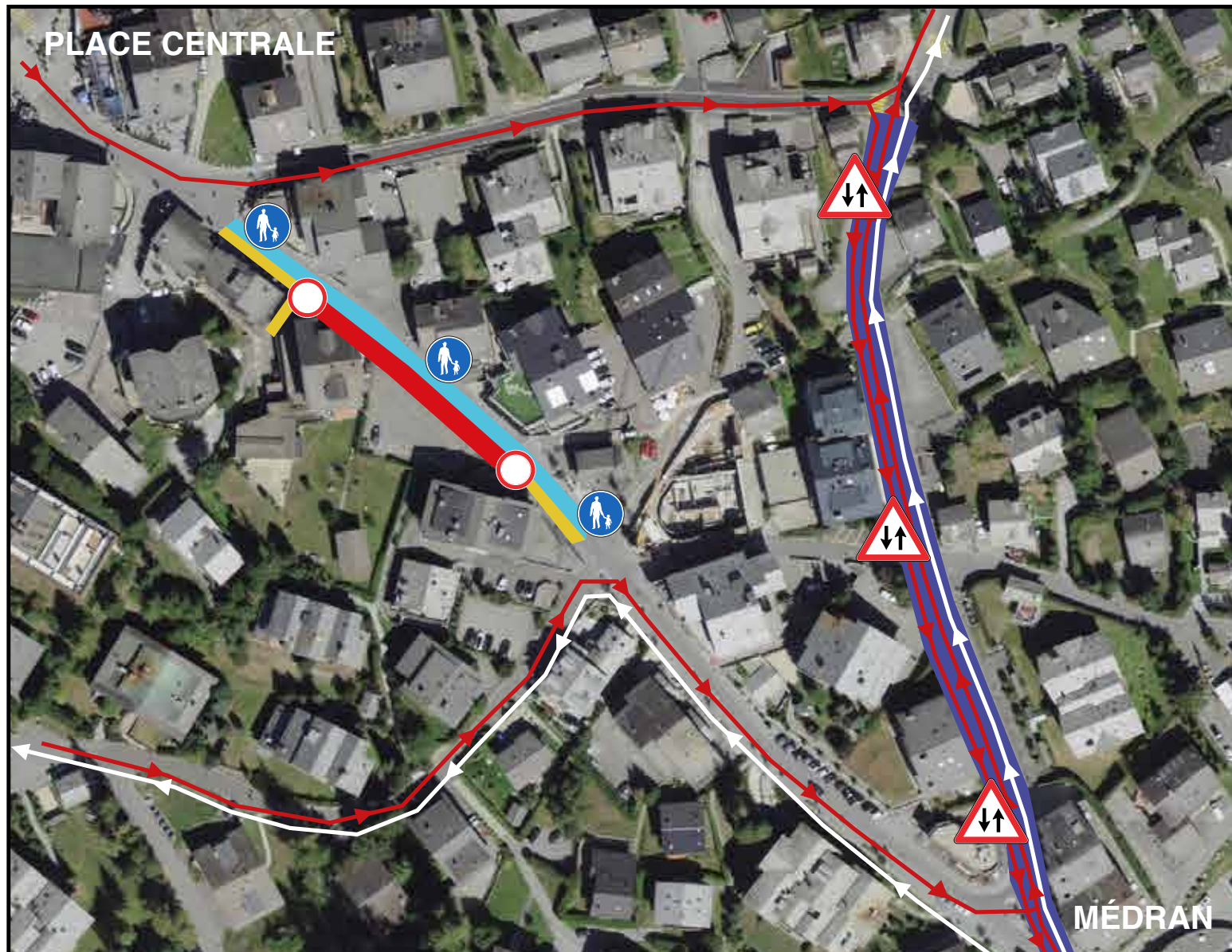
Ces deux chantiers démarrent rapidement et en parallèle afin de favoriser les synergies. Ils visent à limiter les perturbations sur la vie quotidienne de la population, les activités économiques et de loisirs, ainsi que sur la mobilité et les transports, notamment en s'inscrivant dans la continuité des travaux en cours à la Rotonde.

Portés respectivement par l'Hôtel de la Poste Verbier SA et par la Commune de Val de Bagnes, les projets comprennent une construction et un aménagement urbain.

- La démolition et la construction du futur hôtel
- La déviation du torrent de la Tintaz, permettant un écoulement à ciel ouvert sur une partie de son nouveau tracé, **s'achevant en 2027.**


Les travaux respecteront **les trêves de chantier prévues par les directives communales**, notamment durant les périodes de haute saison touristique.

Plan de circulation provisoire




FERMETURE ROUTE 
du 05.05.2026 au 10.07.2026
du 17.08.2026 au 11.12.2026
du 19.04.2027 au 02.07.2027

 Passage piétons

 Circulation à double sens

Bordiers autorisés
Accès commerces

 Flux trafic vélos

 Flux trafic routier

SCAN
pour en savoir plus sur le projet



www.valdebagnes.ch/infostravaux